



NOTRE VISION

pour Marolles-en-Hurepoix

2026 - 2032



ILS NOUS SOUTIENNENT



Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT

Maire de Mennecy

Vice-président du Conseil Régional d'Île-de-France,
chargé du Logement, de l'Aménagement durable du territoire et du SDRIFE

Je connais Nicolas Murail, ainsi que plusieurs membres de son équipe, depuis de nombreuses années. J'ai pu observer à la fois sa compétence professionnelle dans la gestion d'une collectivité, et son engagement sans faille pour défendre les intérêts de la commune de Marolles-en-Hurepoix. Il m'a fait part des questionnements légitimes des Marollais au sujet des futurs projets d'aménagement urbain, et de sa volonté de donner à la ville un développement raisonné et co-construit avec ses habitants, compatible avec les objectifs du Schéma Directeur de la Région Île-de-France. Dans ce cadre, la Région, et ses organismes d'aménagement, continueront à se tenir aux côtés des équipes locales de Marolles.

Je connais Nicolas Murail depuis bien des années. C'est un type bien, loyal, attaché viscéralement à l'intérêt général. Il a la particularité du courage, d'être fidèle à ses convictions et à ses amis, même si cela le pénalise. Il a une profonde capacité d'écoute, sans préjugés ni sectarisme politique, pétri d'humanité. Je suis maire depuis trente-sept ans. Je sais reconnaître les élus dont le seul intérêt de leurs habitants les préoccupe, et les autres, soucieux de leur avenir, de leur parti politique, etc. Nicolas fait partie des élus de terrain en qui j'ai toute confiance, et je sais quelle énergie il a mise à mes côtés pour empêcher une augmentation de 75 % des taxes d'ordures ménagères qui vous menaçait. Marolles a bien de la chance qu'il veuille s'engager cœur et âme à votre service.



Christian SCHOETTL

Maire de Janvry

Chevalier de la Légion d'honneur, des Arts
et des Lettres et du Mérite agricole.



Noé BORNE

Etudiant

J'ai grandi à Marolles, j'y ai fréquenté la maternelle Gaillon, l'école Roger Vivier, le centre de loisirs, puis le collège avant le lycée à Brétigny. Aujourd'hui, à 21 ans, je poursuis mes études en école de commerce à Paris. Le sport et les associations ont beaucoup compté dans mon parcours: sports de combat, basket, football... Ces années m'ont appris la discipline, le respect et l'engagement. J'ai confiance en Nicolas Murail parce qu'il a compris que la jeunesse n'est pas un sujet secondaire. Moderniser les équipements, créer de vrais espaces pour les 15-18 ans, soutenir les associations et accompagner les projets des jeunes, ce sont des choix concrets. Investir dans la jeunesse, c'est préparer l'avenir de Marolles. Je sais qu'il saura le faire avec sérieux et engagement.

Je connais Nicolas Murail depuis de nombreuses années. J'ai pu mesurer son engagement, sa loyauté et sa constance. Il agit avec sérieux, avec méthode et toujours dans l'intérêt des habitants. Ce qui le caractérise avant tout, c'est son écoute et son profond respect des personnes. À mon âge, je sais combien les questions de solidarité et de lien social sont essentielles. Le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement, l'accès aux soins, la mobilité, les moments de convivialité : ce ne sont pas des sujets secondaires. Ils touchent directement à la dignité et à la qualité de vie de nos aînés. Je suis convaincu que Nicolas Murail portera une politique ambitieuse et humaine pour les seniors, fondée sur la proximité, la solidarité et le bon sens. Marolles doit rester une commune attentive à chacun, où personne n'est laissé de côté. Nicolas a la volonté et l'énergie nécessaires pour y parvenir.



Jean-Claude OLLIVIER

Ancien conseiller municipal
Président du comité des fêtes

Chères Marollaises, chers Marollais,

En mars 2026, vous désignerez l'équipe municipale qui conduira Marolles-en-Hurepoix pour les six prochaines années. Ce choix est important, car il engage l'avenir de notre commune, son cadre de vie, ses finances et la manière dont les décisions seront prises.

J'ai souhaité conduire une équipe à l'image de Marolles : composée de femmes et d'hommes engagés, aux parcours différents, investis dans la vie locale et attachés à l'intérêt général. Cette diversité est une richesse. Elle permet d'aborder les sujets avec sérieux, pragmatisme et une vision renouvelée, tout en connaissant les réalités du fonctionnement d'une commune.

Depuis plusieurs mois, nous sommes à votre écoute. Lors de nos rencontres sur le terrain, vous nous avez exprimé des attentes claires : plus de transparence dans les décisions, davantage de concertation, une meilleure anticipation des projets. Beaucoup d'entre vous nous ont également fait part de leurs interrogations sur des projets, comme celui du secteur de la gare et les 500 logements annoncés par l'équipe sortante, dont les conséquences sur la circulation, les écoles, les équipements et le cadre de vie doivent être pleinement mesurées et expliquées.

Le mandat qui s'achève invite à la lucidité. En 2020, des engagements avaient été pris. Beaucoup n'ont pas été tenus. Ce constat appelle une méthode différente, plus claire, plus structurée et plus respectueuse des habitants. Une commune se gère dans la durée, avec des choix assumés, expliqués et partagés.

La question des finances et de la fiscalité est également au cœur de vos préoccupations. Si les taux communaux sont restés stables, chacun a pu constater une augmentation de la pression fiscale au fil des années. Les Marollais sont en droit de comprendre l'origine de ces évolutions et d'attendre une gestion responsable, fondée sur la maîtrise des dépenses, la recherche de subventions et une programmation pluriannuelle des investissements.

Le programme que nous vous présentons est le fruit de ce travail d'écoute et d'analyse. Il est ambitieux mais réaliste. Il s'inscrit dans une vision à moyen et long terme, avec des priorités claires : la sécurité et la tranquillité du quotidien, une urbanisation maîtrisée, le soutien à la jeunesse, aux associations et aux seniors, la préservation du cadre de vie, et une gestion financière rigoureuse, sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Chaque projet sera conduit avec méthode, en tenant compte des capacités financières de la commune et en associant les habitants aux décisions importantes. Sans précipitation, sans improvisation, et toujours dans l'intérêt de notre Ville.

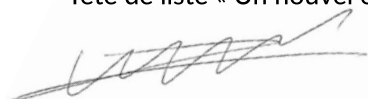
Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail de notre projet, présenté par grandes thématiques. Il est également disponible sur notre site internet sous format vidéo.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer, à discuter de ces propositions et à participer à la construction de l'avenir de Marolles-en-Hurepoix.

Le 15 mars prochain, donnons un nouvel élan à Marolles !

Nicolas MURAIL

Tête de liste « Un nouvel élan pour Marolles »



Découvrez  qui est Nicolas



SÉCURITÉ ET CIVISME

Une priorité municipale, une responsabilité partagée

Être en sécurité dans sa commune est une attente légitime. Pouvoir se déplacer librement, vivre paisiblement, élever ses enfants sereinement et obtenir une réponse rapide en cas de difficulté relève d'une responsabilité politique majeure. Notre ambition est claire : une sécurité de proximité, humaine, juste et efficace, qui protège tous les habitants, dans tous les quartiers et à tous les âges.



UN CADRE DE VIE PENSÉ POUR LA SÉCURITÉ

Un espace public bien entretenu et bien aménagé favorise le respect des règles et limite les incivilités. Nous agissons sur l'éclairage public, l'entretien des espaces, la suppression des zones anxiogènes et la sécurisation des cheminements piétons, notamment autour des écoles et des équipements publics. La vidéoprotection sera poursuivie dans le respect strict des libertés publiques, comme outil complémentaire au service de la tranquillité.

UNE PRÉSENCE HUMAINE VISIBLE ET RASSURANTE

La sécurité repose avant tout sur la présence humaine. Nous renforcerons une police municipale de proximité, identifiable, accessible et ancrée dans les quartiers, avec des patrouilles pédestres et à vélo, une présence aux horaires sensibles et une capacité d'intervention rapide. L'autorité sera exercée avec fermeté et équité, dans une logique graduée : prévention, rappel à la règle, accompagnement et sanction si nécessaire.



PRÉVENIR ET TRANSMETTRE LE CIVISME DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La sécurité se construit dans la durée par la prévention et l'éducation. Nous mènerons des actions de sensibilisation dans les écoles et auprès des jeunes sur le respect des règles, les violences, le harcèlement, les dangers du numérique et les gestes qui sauvent. Les associations, les familles et les forces de sécurité seront pleinement associées pour accompagner les jeunes et renforcer le lien entre générations.

RESPONSABILITÉ CIVIQUE, DIALOGUE ET TRANSPARENCE

La tranquillité publique repose sur la confiance et le dialogue. Nous mettrons en place un point de contact clair pour les signalements, la médiation et l'accompagnement des victimes, avec une réponse rapide aux incivilités. Des campagnes de sensibilisation, des réunions publiques régulières et un bilan annuel permettront d'informer les habitants et de rendre compte des actions menées.



UNE SÉCURITÉ PARTAGÉE ET ADAPTÉE AUX USAGES

La sécurité est l'affaire de tous. Nous développerons une sécurité participative, notamment avec les dispositifs de voisins vigilants, en lien étroit avec la police municipale et la gendarmerie.

La sécurité routière fera l'objet d'une approche responsable et adaptée aux usages : respect du code de la route pour tous, apaisement de la circulation là où cela a du sens, et prise en compte de tous les modes de déplacement.

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



*La sécurité ne se résume ni à la répression ni aux discours.
Elle repose sur la présence, la prévention, le dialogue et le respect des règles communes.
Nous voulons une commune où l'autorité protège, où la responsabilité est partagée
et où chacun peut vivre en confiance, partout et au quotidien.*

Général François CHAUVANCY



VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

Grandir, s'engager, se dépasser ensemble

La jeunesse, le sport et la vie associative sont des piliers essentiels de la cohésion communale. Ils permettent de grandir, de se rencontrer, de s'engager et de construire un esprit collectif. Notre ambition est de donner à chacun les moyens de trouver sa place, de s'impliquer et de s'épanouir dans une commune dynamique, solidaire et active.

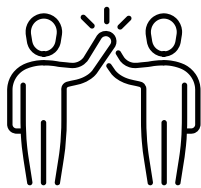


UNE JEUNESSE ACCOMPAGNÉE ET ÉCOUTÉE

Les jeunes ont besoin de repères, de confiance et d'espaces pour s'exprimer. Nous relancerons une véritable politique jeunesse pour les 15-18 ans, avec un référent identifié en mairie, présent sur le terrain et à l'écoute. L'objectif est clair : passer d'une logique de loisirs consommés à une co-construction avec les jeunes, en les associant aux projets qui les concernent.

DES LIEUX ET DES PROJETS POUR GRANDIR

Une structure jeunesse repensée qui devra devenir un tiers-lieu vivant et attractif : espace de travail, d'échanges, d'ateliers et de projets. Un Point Info Jeunesse viendra compléter ce dispositif pour accompagner concrètement les jeunes dans leurs démarches : orientation, stages, emploi, engagement, projets collectifs. La commune encouragera l'initiative et l'autonomie, en accompagnant les projets portés par les jeunes eux-mêmes.

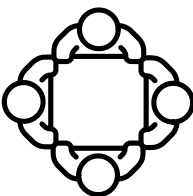


LE SPORT COMME FACTEUR D'ÉQUILIBRE ET DE LIEN SOCIAL

Le sport est un outil d'éducation, de santé et de cohésion. Nous engagerons une réflexion globale sur les équipements sportifs, leur adaptation et leur meilleure utilisation, afin de répondre aux besoins croissants des clubs et des pratiquants. Le développement d'infrastructures adaptées, partagées et bien gérées permettra de soutenir toutes les pratiques sportives.

SOUTENIR ET VALORISER LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont une richesse essentielle de la commune. Nous désignerons un référent administratif unique, pour simplifier les démarches, accompagner les projets et faciliter l'organisation des événements. Les bénévoles seront reconnus et valorisés par des formations, un accès facilité aux équipements et une véritable reconnaissance municipale.



FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA RESPONSABILITÉ

Nous encouragerons l'engagement citoyen, associatif et sportif dès le plus jeune âge. La commune accompagnera les initiatives collectives, développera des temps de rencontre entre associations et habitants, et favorisera les projets qui renforcent le vivre-ensemble à tout âge, la solidarité et la responsabilité individuelle.

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



“ La jeunesse, le sport et la vie associative sont notre richesse, nos forces vives sur Marolles. Ils permettent de grandir, de se rencontrer, de s'engager et de se dépasser ensemble. Nous voulons donner à chacun les moyens de s'impliquer, de prendre des responsabilités et de trouver sa place dans une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir. ”

Sophie LEONARD



ENFANCE, ÉDUCATION ET RESTAURATION SCOLAIRE

Grandir, apprendre et s'épanouir à Marolles

L'enfance et l'éducation sont au cœur de la vie des familles et de l'avenir de la commune. Elles doivent redevenir une priorité municipale pleine et entière, portée avec ambition, constance et respect de tous les acteurs. Notre projet vise à refonder une politique éducative locale, construite avec les familles, les enseignants, les animateurs et les professionnels de l'enfance, au service du bien-être et de l'épanouissement de chaque enfant.

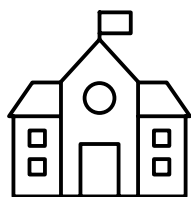
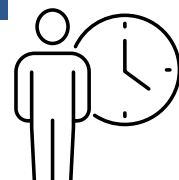


FAIRE DE L'ÉCOLE UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

L'école est un lieu d'apprentissage, mais aussi de vie et de socialisation. Nous engagerons une concertation avec les familles et l'Éducation nationale pour repenser les temps d'accueil, les entrées et sorties d'école, et sécuriser durablement les abords des établissements. Nous travaillerons main dans la main avec les équipes pédagogiques, les services municipaux et la gendarmerie pour accompagner les enfants face aux difficultés scolaires ou sociales.

REDONNER UN NOUVEL ÉLAN AU PÉRISCOLAIRE ET AU CENTRE DE LOISIRS

Les temps périscolaires doivent être des temps éducatifs à part entière. Nous réinvestirons dans une offre d'activités dynamique et attractive, adaptée à tous les âges, et repenserons les modalités d'accueil en fonction des besoins. Les séjours jeunesse seront relancés avec les animateurs pour redonner du sens, de la motivation et de la qualité aux projets proposés.

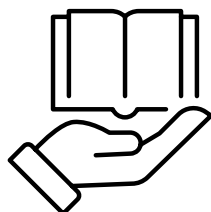


UNE RESTAURATION SCOLAIRE Saine, LOCALE ET ÉDUCATIVE

Manger est un acte éducatif et politique. Nous voulons une restauration scolaire saine, variée et de qualité, privilégiant les produits locaux et/ou bio. Nous œuvrerons à la création d'une cuisine centrale, en partenariat avec les communes voisines, et redynamiserons les temps du midi par des animations éducatives et des activités favorisant la santé et le bien-être des enfants.

DONNER TOUT SON SENS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge. Nous redonnerons au Conseil Municipal des Enfants un véritable rôle, avec un champ d'actions élargi et un budget propre, afin de permettre aux jeunes de proposer, décider et agir concrètement. Encourager l'engagement, c'est former les citoyens responsables de demain.



ACCOMPAGNER LA PETITE ENFANCE ET LES FAMILLES

L'accueil des jeunes enfants est un enjeu majeur pour les familles. Nous encouragerons l'installation de structures d'accueil pour la petite enfance, en priorité pour les Marollais, et engagerons une réflexion avec l'intercommunalité sur l'évolution de la halte-garderie.

Nous développerons également des actions de soutien à la parentalité, des ateliers familiaux et des temps intergénérationnels pour renforcer le lien social.

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



L'enfance et l'éducation sont une responsabilité collective. Nous voulons une commune qui accompagne les enfants à chaque étape, qui soutient les familles et valorise le travail des enseignants et des animateurs. Offrir un cadre éducatif bienveillant, exigeant et ambitieux, c'est préparer sereinement l'avenir de Marolles.

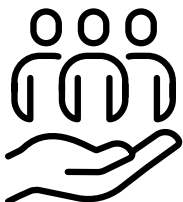
Magali DAURAT & Laetitia EHRMANN



SOLIDARITÉS, SENIORS ET SANTÉ

Une commune attentive à chacun, à tous les âges de la vie

Le lien social, les solidarités et la santé sont au cœur du bien-être des habitants. Ils conditionnent la qualité de vie, la cohésion communale et la capacité de chacun à vivre dignement. Notre ambition est de faire de Marolles une commune solidaire, bienveillante et attentive, où personne n'est laissé de côté.



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX SENIORS

Les seniors occupent une place essentielle dans la vie communale. Nous veillerons à favoriser l'autonomie de tous et inviter chacun à participer à la vie communale au travers d'actions dédiées : colis de Noël, banquet des seniors repensé pour être un temps collectif et chaleureux, séjours seniors et participation à la Semaine Bleue. L'objectif est de rompre l'isolement et de valoriser pleinement leur place dans la commune.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

La solidarité doit se traduire par des actions concrètes. Nous renforcerons les partenariats avec les associations d'aide, soutiendrons les actions solidaires (Noël solidaire, boîtes à cadeaux, Restos du Cœur, Vesti'Aid) et veillerons à un accompagnement humain et respectueux des personnes en difficulté et en situation de handicap. La commune assumera pleinement son rôle de soutien et de protection.



FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ

Le CCAS sera un point d'appui essentiel pour accompagner les habitants dans leurs démarches. Nous affecterons un référent administratif de proximité. Un guide du CCAS sera créé et nous développerons l'accès aux soins. Quelques pistes que nous envisageons : permanences en mairie, télémedecine et réflexion sur une maison médicale et son développement. L'accès à la santé doit rester une priorité locale.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LA CONVIVIALITÉ

Créer des occasions de se rencontrer est essentiel pour lutter contre l'isolement et renforcer le vivre-ensemble. Nous soutiendrons des événements fédérateurs : accueil des nouveaux habitants, cinéma en plein air, thés dansants et sorties. Ces moments partagés sont le socle d'une commune vivante et solidaire.



VALORISER L'ENGAGEMENT ET LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est une richesse précieuse pour Marolles. Nous organiserons une journée du bénévolat, en lien avec les associations, pour valoriser l'engagement citoyen et encourager les initiatives locales. Le développement du réseau « Marolles entre voisins » et d'ateliers participatifs favorisera l'entraide, le partage de savoir-faire et la solidarité de proximité.

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



“ La solidarité n'est pas une option, c'est un devoir collectif.
Une commune forte est une commune qui prend soin de chacun, qui lutte contre l'isolement,
accompagne les plus fragiles et garantit à tous l'accès aux droits et à la santé.
C'est cette attention quotidienne que nous voulons porter à Marolles. ”

Catherine CLIDIÈRE



URBANISME, MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Construire l'avenir sans subir et préserver notre cadre de vie

L'urbanisme, les mobilités et la transition écologique façonnent durablement le quotidien des habitants. Ils engagent l'avenir de la commune pour des décennies. Notre ambition est de passer d'un développement subi à une stratégie maîtrisée, concertée et respectueuse du vivant, en associant pleinement les Marollais aux grandes décisions.



UN URBANISME MAÎTRISÉ ET CONCERTÉ

Nous réorienterons la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme pour construire un projet cohérent et équilibré à l'échelle de la commune tout en prenant mieux en compte l'avis des Marollais. Il s'agira de maîtriser les zones pavillonnaires, de réguler les secteurs en mutation comme le quartier de la gare, et de piloter une politique de logements sociaux responsable et adaptée. Les habitants seront associés aux choix structurants, en amont, avant toute décision impactante.

PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET PUBLICS

Préserver Marolles, c'est sanctuariser ses espaces verts, agricoles et naturels. Nous protégerons les arbres existants, limiterons l'artificialisation des sols et nous doterons d'outils de maîtrise foncière en cohérence avec notre projet urbain. Le développement de la commune devra toujours s'accompagner des équipements publics nécessaires, financés équitablement par les opérations d'aménagement.



DES MOBILITÉS PLUS SIMPLES, PLUS SÛRES ET PLUS DURABLES

Nous favoriserons les déplacements doux : marche, vélo et transports en commun. Cela passe par des cheminements piétons sécurisés, des stationnements vélos adaptés, un éclairage public intelligent et un travail constant avec les partenaires institutionnels pour améliorer les liaisons vers Brétigny et les zones d'activités. Un comité des usagers des transports permettra de faire remonter les besoins et dysfonctionnements.

UNE CIRCULATION APAISÉE ET PLUS FLUIDE

Une véritable étude de trafic sera menée à l'échelle de la commune pour adapter les sens de circulation et améliorer la fluidité. Nous veillerons au respect des stationnements de courte durée devant les commerces, et à la sécurisation des abords des écoles, en lien avec la police municipale. L'objectif est une circulation plus lisible, plus sûre et mieux partagée entre les usagers.



UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE CONCRÈTE

Le développement durable doit se traduire par des actions visibles et utiles. Nous lancerons un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux, favoriserons les énergies renouvelables et la désimperméabilisation des sols. La création d'un Atlas de la Biodiversité Communale, de vergers participatifs, de parcs canins et la mise à jour des plans de prévention des risques permettront entre autres d'adapter la commune aux défis climatiques.

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



“ L'urbanisme engage l'avenir d'une commune pour longtemps.
Nous refusons les choix subis et les décisions prises sans les habitants.
Notre engagement est clair : construire avec les Marollais, préserver le cadre
de vie et préparer une commune plus équilibrée, plus respirable et plus
durable pour les générations à venir. ”

Marie-Adeline TAILLIEZ & Bertrand FLAHAUT



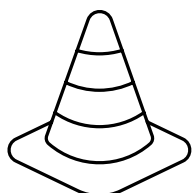
CADRE DE VIE, TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Protéger, embellir et préparer l'avenir de notre village

Le cadre de vie touche directement à la sécurité, au bien-être et à l'attractivité de Marolles.

Il concerne le quotidien de chacun et engage l'avenir de la commune.

Notre ambition est simple : agir utilement, durablement et sans effet d'annonce, en entretenant ce qui existe, en améliorant ce qui manque et en préparant l'avenir avec méthode et bon sens.

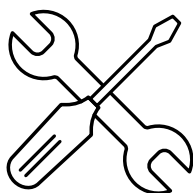


APAISER LA CIRCULATION ET PROTÉGER LES HABITANTS

La sécurité dans l'espace public est une priorité. Nous engagerons avec les autorités compétentes un programme pluriannuel de reprise de la voirie et des trottoirs, avec des aménagements ciblés là où les risques sont les plus élevés : abords des écoles, traversées piétonnes, axes fréquentés. Des espaces publics avec des zones de rencontre, une signalisation plus lisible et des cheminements sécurisés permettront de réduire les tensions entre les usagers et d'améliorer le partage de la rue.

DES ESPACES PUBLICS PLUS BEAUX ET PLUS CONVIVIAUX

Un village vivant est un village où l'on aime se retrouver. Nous redonnerons de l'identité et de la fierté aux espaces publics : entrées de ville végétalisées, requalification du rond-point de l'église, création d'une véritable place de village agréable et ombragée. Les espaces communaux récupérés seront rendus utilisables par tous. Le marché du samedi matin sera remis en valeur en le déplaçant et en proposant des animations.

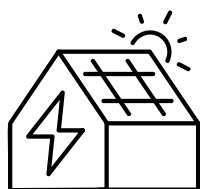
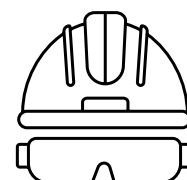


ENTRETENIR ET MODERNISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

La priorité sera donnée à l'entretien et à la sécurité des bâtiments communaux. Un audit complet du patrimoine permettra d'établir un plan d'entretien priorisé : toitures, mises aux normes, accessibilité et sécurité. Des travaux ciblés d'isolation et de rénovation énergétique seront engagés pour améliorer le confort et réduire durablement les dépenses, dans le respect de l'argent public.

DES TRAVAUX UTILES, MAÎTRISÉS ET TRANSPARENTS

Nous refusons les travaux inutiles ou improvisés. Chaque projet sera étudié, chiffré, planifié et expliqué. Les devis seront comparés, les choix assumés et le pilotage des chantiers rigoureux. Les subventions seront systématiquement recherchées, et l'information sur l'avancement des travaux sera partagée avec les habitants.



PRÉPARER L'AVENIR ET AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Préparer demain, c'est agir dès aujourd'hui. Nous accélérerons la transition énergétique avec notamment le développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux, amenant de réelles économies d'énergie. La végétalisation sera renforcée, avec notamment l'engagement symbolique et durable « 1 naissance = 1 arbre planté », pour verdifier Marolles et transmettre.

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



Le cadre de vie n'est pas un luxe, c'est une responsabilité. Nous voulons des rues plus sûres, des espaces publics agréables et des bâtiments communaux bien entretenus. Notre méthode est claire : planifier, expliquer et tenir nos engagements, avec des choix utiles, durables et financièrement maîtrisés avec Cœur d'Essonne.

William TCHENIO



COMMUNICATION, DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Une commune mieux informée, plus proche et plus transparente

Informier clairement, expliquer les projets et associer les habitants sont essentiels à la confiance démocratique. Notre ambition est de faire de la communication municipale un véritable service public, accessible à tous, utile au quotidien et à la démocratie locale.

Elle doit permettre à chacun de comprendre les décisions, de suivre l'action municipale et de participer pleinement à la vie de la commune.



UNE COMMUNICATION OUVERTE, MODERNE ET ACCESSIBLE

La communication municipale doit être claire, régulière et transparente.

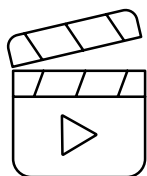
Nous moderniserons les outils existants et utiliserons pleinement les supports numériques, comme les réseaux sociaux, pour diffuser une information fiable et compréhensible.

Mieux informer, c'est permettre à chacun de comprendre les décisions municipales et de suivre concrètement l'action de la commune.

DES OUTILS MODERNISÉS ET UTILES AU QUOTIDIEN

Le site internet de la commune sera entièrement repensé pour devenir un outil pratique : démarches simplifiées, informations utiles, agenda, prises de rendez-vous avec les élus et suivi des projets.

Le magazine municipal et l'Écho Marollais seront modernisés afin d'offrir une information plus lisible, plus équilibrée et plus accessible à tous.



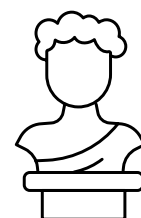
RENDRE VISIBLE ET COMPRÉHENSIBLE L'ACTION MUNICIPALE

Nous développerons des contenus pédagogiques, notamment des reportages et vidéos, pour expliquer les projets, les travaux et les choix municipaux.

Ces formats courts permettront de montrer concrètement ce qui est fait, pourquoi cela est fait et avec quels objectifs, en donnant la parole aux élus, aux agents municipaux et aux acteurs locaux.

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Les conseils municipaux seront rendus accessibles, notamment par une diffusion modernisée et disponible dans le temps, afin que chacun puisse suivre les débats et les décisions. Les habitants pourront poser des questions en amont des conseils, selon des règles claires, renforçant la transparence, le dialogue et la participation citoyenne.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES HABITANTS ET DE LA PROXIMITÉ

Une application citoyenne municipale permettra de suivre l'actualité, l'avancement des projets, de participer à des consultations et de signaler des dysfonctionnements. Le numérique ne remplacera pas le contact humain. Il viendra le compléter pour faciliter la relation entre la mairie, les élus et les habitants. A ce titre, nous créerons des moments d'échanges réguliers comme « le café du maire ».

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



“ Une commune ne peut pas avancer sans dialogue ni sans confiance. Quand la communication disparaît et que la critique n'est plus acceptée, la mairie s'éloigne peu à peu des habitants. Nous voulons une autre manière de faire : expliquer les décisions, écouter les avis, assumer le débat et rendre des comptes. Une communication claire, régulière et honnête est indispensable pour retisser le lien entre la mairie et les habitants et redonner toute sa place à la démocratie locale. ”

**Laurent CHAPELLON
& Alexis MORETTO**



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE LOCALE

Faire de Marolles une commune vivante, créative et attractive

La culture, le patrimoine et la vie locale sont au cœur de notre projet pour Marolles. Ils créent du lien, renforcent l'identité de notre commune et améliorent concrètement le quotidien des habitants. Notre ambition est claire : redonner un nouvel élan à la vie culturelle, faire revenir le public, et rendre la culture accessible à tous, partout et tout au long de l'année.

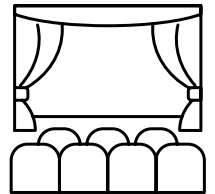


UNE POLITIQUE CULTURELLE VIVANTE ET ACCESSIBLE

La culture est un pilier essentiel du lien social et de l'attractivité de Marolles. Nous voulons redonner une place centrale à la culture en proposant une offre vivante, accessible à tous les publics et répartie tout au long de l'année. La culture ne doit pas être réservée à quelques-uns, mais faire partie du quotidien de tous les habitants.

DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS MIEUX ADAPTÉS ET MIEUX UTILISÉS

Les équipements culturels existent mais ils sont dispersés, parfois inadaptés ou sous-exploités. Nous engagerons une démarche de modernisation et de réorganisation avec la création d'un véritable pôle culturel et ainsi mieux utiliser la médiathèque, la grange, l'école de musique et la salle des fêtes, afin d'accueillir spectacles, expositions, ateliers et rencontres dans de bonnes conditions au service de tous les Marollais. Ce pôle devra rayonner au-delà en lien avec l'intercommunalité.

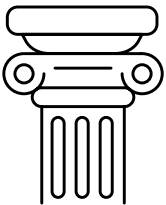
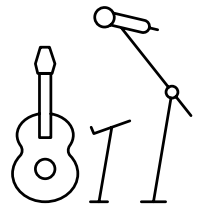


UNE VIE CULTURELLE DYNAMIQUE ET RENOUVELÉE

Nous maintiendrons et valoriserons les événements majeurs existants tout en développant de nouveaux rendez-vous culturels. L'objectif est de diversifier les propositions, d'ouvrir Marolles à des artistes et compagnies extérieurs en collaboration avec les communes voisines. Une communication moderne et renforcée permettra de mieux informer et de mobiliser le public. La réservation aux manifestations sera facilitée pour en faire profiter un maximum de Marollais.

LA CULTURE DANS L'ESPACE PUBLIC

La culture doit aussi sortir des murs. Expositions, animations et événements devront investir l'espace public, pour rendre la culture visible, accessible et proche de tous. Ces initiatives permettront d'animer la commune et de créer des moments de convivialité et de rencontre.



VALORISER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE MAROLLAIS

Marolles dispose d'un patrimoine riche, souvent méconnu. Nous souhaitons mieux le valoriser à travers des parcours, des animations, des mises en lumière ponctuelles et des supports pédagogiques. Cela permettra de transmettre l'histoire locale, de renforcer le sentiment d'appartenance et de sensibiliser les jeunes générations à la richesse du patrimoine local.

Notre programme
complet et en vidéo
sur notre site



“ Notre projet culturel et patrimonial est un projet réaliste, ambitieux et fédérateur. Il vise à renforcer le lien social, à redonner envie de sortir, de participer et de s'impliquer. Ensemble, faisons de Marolles une commune dynamique, fière de son identité et tournée vers l'avenir. ”

Michel DAVID



COMMENT FINANCER NOS PROPOSITIONS ?

MAÎTRISER LES DÉPENSES COMMUNALES, C'EST GARANTIR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Notre engagement est simple : une gestion rigoureuse, transparente et utile à tous. Chaque euro dépensé doit avoir un sens, répondre à un besoin réel et préparer l'avenir. Optimiser les dépenses sans dégrader les services publics et investir de manière responsable dans les projets qui améliorent concrètement la vie des habitants. La bonne gestion financière n'est pas une fin en soi. C'est un outil au service de la solidarité, du développement local et de l'équité entre les générations.

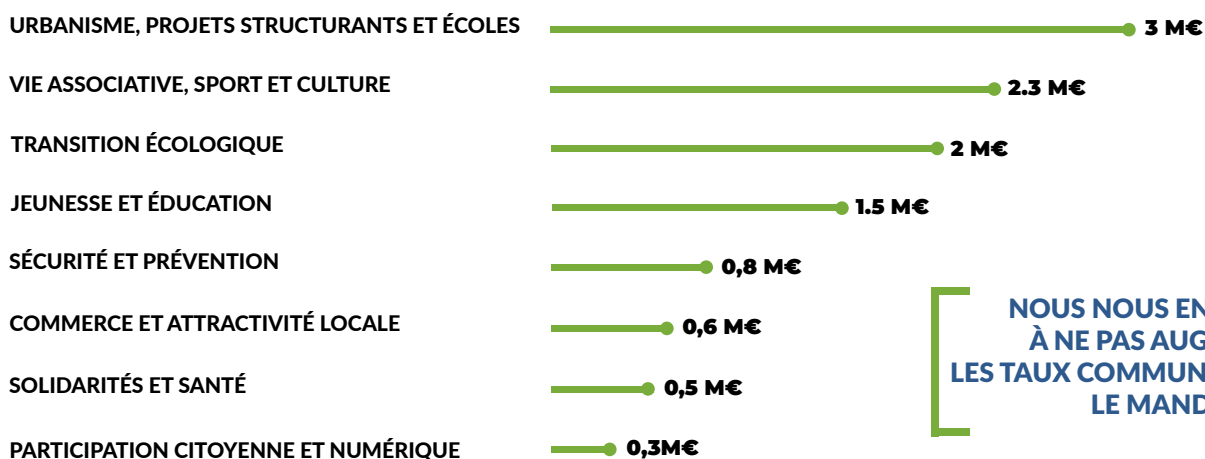
La commune dispose actuellement d'un budget de fonctionnement de 6,3 M€ dont 3,5 M€ de charges de personnel et d'un budget d'investissement annuel de l'ordre de 2,7 M€, incluant le remboursement de la dette d'un montant de 617k€.

Le compte financier unique de l'exercice 2024 (les données de l'exercice 2025 ne sont pas encore disponibles) fait apparaître un résultat excédentaire de fonctionnement de plus de 500 k€. Cet excédent représente notre capacité d'autofinancement. Cette capacité d'autofinancement constitue le principal levier de financement des investissements communaux. Elle est complétée par les ressources d'investissement habituellement mobilisées par les collectivités : subventions de l'État, concours des autres niveaux de collectivités et cofinancements.

CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT SUR LA DURÉE DU MANDAT

Sur la base de ces éléments, la commune est en mesure de mobiliser, sur un mandat municipal complet, une capacité d'investissement comprise entre 9 et 12 M€, sans recours à une augmentation des taux communaux. Ce niveau d'investissement est cohérent avec les pratiques observées dans les communes de même strate et conforme aux principes de soutenabilité financière recommandés par les autorités de contrôle. Notre programme a été élaboré à partir de cette enveloppe, selon une approche prudente et réaliste.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS



**NOUS NOUS ENGAGEONS
À NE PAS AUGMENTER
LES TAUX COMMUNAUX PENDANT
LE MANDAT !**

Le montant total des investissements programmés est estimé à 11 M€ sur six ans, soit un niveau compatible avec la capacité financière de la commune.

UNE MÉTHODE DE PILOTAGE ADAPTÉE

La mise en œuvre du programme reposera sur un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur la durée du mandat, permettant de hiérarchiser les projets, planifier leur réalisation dans le temps, d'optimiser le recours aux subventions, et de préserver l'équilibre budgétaire de la commune. Cette approche garantit une gestion maîtrisée, sans dégradation des services publics ni transfert excessif de charges vers les générations futures.

“ Le projet proposé s'inscrit dans une trajectoire financière responsable. Il repose sur une analyse objective des comptes communaux et sur une programmation d'investissements soutenable. La maîtrise des finances communales est une condition nécessaire pour maintenir un service public de qualité, investir utilement pour le cadre de vie et l'avenir et assurer une gestion équitable et durable des ressources publiques. ”

Michel DAVID



AGENDA 2026 : UNE ACTION DANS LE TEMPS



DÈS NOTRE ARRIVÉE Agir immédiatement

- Café / E-café du Maire & permanences des élus
- Rencontre / échanges avec les associations
- Mise en place des comités des usagers
- Traitement des points de friction du quotidien
- Refonte de la communication municipale



AVANT FIN 2026 Structurer & concerter

- Déplacement du marché
- Reprise du stationnement rue Charles-de-Gaulle
- Lancement des groupes de travail : enfance, jeunesse, seniors
- Mise en place d'une véritable politique seniors
- Mise en place des audits internes
- Réorientation de la révision du PLU
- Calendrier public des engagements



SUR LE MANDAT Tenir nos engagements

- Urbanisme maîtrisé et concerté
- Amélioration progressive du cadre de vie
- Déploiement des politiques inclusives, enfance, jeunesse et seniors
- Vie associative et culturelle renforcée
- Communication moderne et transparente
- Suivi public et régulier des engagements

Une mairie présente, accessible et à l'écoute



Décider avec méthode et concertation



Une action cohérente, lisible et responsable

PROCURATION

VOUS SEREZ ABSENT LE JOUR DU VOTE ?



Si vous ne pouvez pas vous déplacer,
Votez par procuration !

- Déplacement prévu ;
- Week-end ;
- Contraintes professionnelles ;
- Raisons personnelles.

✓ **Anticipez, le 15 mars prochain, chaque voix comptera !**

COMMENT FAIRE ?

- 1** Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr
- 2** Faites votre demande en ligne
- 3** Validez votre identité à la Gendarmerie ou avec France Identité

Si besoin, notre équipe peut vous accompagner dans la démarche !
Contactez-nous : contact@murail2026.fr

500 LOGEMENTS À LA GARE, QUEL AVENIR POUR MAROLLES ?

L'AMÉNAGEMENT URBAIN, UNE COMPÉTENCE LOCALE

« L'urbanisme est l'un des domaines majeurs qui ont été décentralisés aux communes en 1983. Depuis lors, communes et groupements disposent de la compétence de principe en matière de documents d'urbanisme, d'aménagement urbain (ZAC et droits de préemption) ainsi que de permis de construire et d'autorisations et d'actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol. »⁽¹⁾

En clair, contrairement à certains écrits, la compétence en matière d'aménagement urbain n'est pas régionale mais bel et bien communale, avec la possibilité pour une ville de déléguer certaines actions à l'intercommunalité à laquelle elle appartient. En ce qui concerne Marolles-en-Hurepoix, la compétence en matière de création et réalisation de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) est déléguée à Cœur d'Essonne Agglomération, dont le Vice-Président en charge de l'aménagement est le maire sortant.

L'AMÉNAGEMENT DU « SECTEUR GARE » UNE RÉALITÉ !

Les principes d'urbanisation mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA) sont cadrés à travers deux documents, le Schéma

« Le développement urbain devra s'organiser autour du réseau de gares du territoire. Le potentiel foncier à proximité des gares doit être valorisé en priorité et une attention particulière devra être portée sur ces quartiers de gare »
Extrait du SCOT voté en 2020.

de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local de l'Habitat (PLH). Ces principes doivent être en cohérence avec le Schéma Directeur Régional Île-de-France

(SDRIF-E), qui sert de référence à toutes les collectivités franciliennes. Au niveau de la commune de Marolles-en-Hurepoix, les orientations imposées par CDEA doivent se traduire dans le Plan

Local d'Urbanisme (PLU). Le projet du « secteur Gare » est donc une réalité, dont l'ampleur (500 nouveaux logements, près

de 1500 nouveaux habitants) modifierait profondément l'équilibre de la commune : circulation accrue, besoins scolaires et périscolaires supplémentaires, pression sur les infrastructures publiques, risques d'artificialisation des sols et perte d'espaces verts. Ce projet a d'ailleurs fait l'objet d'un article en 2022 dans la publication « Cadre de ville », destinée aux professionnels de l'aménagement urbain⁽²⁾.

« La ville privilégie une croissance démographique maîtrisée et harmonieuse conduisant à une population qui pourrait avoisiner les 7 500 habitants à l'horizon des 10-15 prochaines années. » Extrait du PADD du PLU présenté au Conseil municipal en 2024.

UNE ABSENCE DE CONCERTATION

À ce jour, aucune véritable consultation des habitants n'a été menée. Deux réunions ont été organisées discrètement au printemps dernier, réunissant environ 40 participants, dont une grande partie d'élus locaux. Les Marollais n'ont pas été largement associés en amont à ce projet, alors même qu'il bouleverserait durablement leur quotidien. De plus, ces réunions n'ont fait l'objet d'aucun compte-rendu susceptible d'être communiqué aux habitants.

Pourtant, la loi impose aux communes d'associer les habitants aux grands choix d'aménagement, notamment lorsqu'ils impactent durablement leur cadre de vie.

« Et vous, avez-vous été consultés ? » c'est la question que nous posons, au nom de tous ceux qui veulent une urbanisation maîtrisée et réfléchie.

Nous refusons qu'une décision de cette importance soit prise en toute fin de mandat, par une équipe sortante qui ne rendra plus de comptes après mars 2026.

NOTRE POSITION : CONSTRUIRE ENSEMBLE

L'équipe de Nicolas MURAIL a formulé, lors du conseil municipal du 25 septembre 2025, une demande officielle de moratoire. Ce moratoire vise à suspendre toute décision ou engagement concret autour du projet tant qu'une véritable concertation publique n'aura pas eu lieu : suspension de toute procédure de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Report des travaux avec Cœur d'Essonne Agglomération et ses organes en charge de l'aménagement urbain (SORGEM et ses filiales, dont le maire sortant est administrateur) après les élections municipales. Aucun engagement contractuel ne devrait être pris qui engagerait les Marollais sur les années à venir! Notre objectif est simple : bâtir un plan d'aménagement partagé, fondé sur les besoins réels et la volonté des habitants. Nous ne sommes pas opposés à toute évolution urbaine. Nous refusons simplement qu'elle se fasse sans vision d'ensemble et sans dialogue.

Un autre modèle d'aménagement est possible. Construire oui, mais raisonnablement, et en lien avec l'existant.

Notre approche repose sur quatre principes :

- **prioriser** la réhabilitation et l'optimisation du bâti existant avant de consommer de nouveaux espaces ;
- **garantir** des équipements publics adaptés avant toute expansion ;
- **prendre** en compte l'impact sur les mobilités et le cadre de vie ;
- **instaurer** une méthode participative, associant habitants, associations et acteurs économiques dès la phase de conception.

**LE DÉVELOPPEMENT DE MAROLLES
DOIT ÊTRE CHOISI, PAS SUBI !**

(1)Extrait du site <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

(2)<https://www.cadredeville.com/ville/essonne-autour-de-la-gare-de-marolles-en-hurepoix-27-ha-sont-promis-a-une-intensification-urbaine>

UN NOUVEL ÉLAN POUR MAROLLES

Nous avons souhaité constituer une équipe à l'image de Marolles : diverse, engagée et profondément attachée à notre commune. Des femmes et des hommes aux parcours différents, issus de générations et de milieux variés, mais réunis par un même sens de l'intérêt général et de l'engagement local.

Chacun des membres de cette liste s'investit déjà, à sa manière, dans la vie Marollaise : associations, écoles, sport, solidarité, vie de quartier ou engagement professionnel. Cette diversité est une richesse. Elle permet d'écouter, de comprendre et d'agir avec pragmatisme, en restant proches des réalités du quotidien.

Vous trouverez ci-dessous les femmes et les hommes qui composent la liste « Un nouvel élan pour Marolles » : une équipe sincère, accessible et déterminée, prête à s'engager collectivement au service des habitants.

Nicolas MURAIL • Directeur des services techniques / Conseiller municipal • 52 ans
Sophie LEONARD • Technicienne de laboratoire à l'AP-HP / Conseillère municipale • 52 ans
Alexis MORETTO • Chef de projet numérique • 36 ans
Catherine CLIDIÈRE • Manager de l'habitat • 53 ans
François CHAUVANCY • Général retraité / Consultant géopolitique / Conseiller municipal • 71 ans
Magali DAURAT • Cadre à la SNCF / Conseillère municipale • 41 ans
William TCHENIO • Chef d'entreprise dans le BTP • 55 ans
Marie-Adeline TAILLIEZ • Directrice de la prospective foncière, de l'urbanisme et du commerce • 45 ans
Michel DAVID • Directeur financier retraité de grands groupes européens • 64 ans
Laëtitia EHRMANN • Gestionnaire administrative • 45 ans
Laurent CHAPELLON • Responsable technique en photogravure • 61 ans
Isabelle GOLDSPIEGEL • Cheffe de projets RH / Conseillère municipale • 49 ans
Bertrand FLAHAUT • Directeur commercial • 51 ans
Christine TUSSIOT • Secrétaire administrative retraitée / Conseillère municipale • 64 ans
Bruno DELAVAL • Directeur commercial • 53 ans
Maïma ALIBERT • Assistante maternelle • 56 ans
Julien COUSINARD • Étudiant en 5 ^e année de médecine • 25 ans
Claudy MARECHAL • Retraitée de l'Aide sociale à l'enfance • 80 ans
Philippe MEISSONNIER • Superviseur raccordement électrique ERDF retraité • 66 ans
Corinne GRELOT • Chargée de relation retraitée • 66 ans
Jérémy MONTAIGNE • Étudiant en ressources humaines • 27 ans
Muriel MARTOS • Responsable financière retraitée de la SNCF • 64 ans
Patrick MBAMU • Chargé d'affaires à GRDF / Ingénieur sans Frontières • 67 ans
Delphine RAGOT • Aide soignante retraitée • 51 ans
Nicolas MICHEL • Technicien à SUEZ Eau France • 43 ans
Christine SAVOUROUX • Gestionnaire ERP et sécurité • 44 ans
Francis PREUD'HOMME • Ingénieur ENSEA retraité / Conseiller municipal • 67 ans
Elise MAS • Consultante pour les organisations médico-sociales • 41 ans
Franck RIOUT • Agent RATP • 50 ans
Muriel DAUBIGNARD • Experte comptable retraitée • 62 ans
Jean-Claude OLLIVIER • Retraité / Président du comité des fêtes • 76 ans





La présentation de la liste



Nicolas MURAIL et l'ensemble de la liste
« Un nouvel élan pour Marolles »
vous invitent à la 3^{ème} et dernière réunion publique le

Mercredi 11 mars 2026 à 19h

à la salle des fêtes François des Garets - avenue du Lieutenant Agoutin